

**Arrêté portant composition du jury des concours externe et interne pour le
recrutement dans le premier grade de secrétaires administratifs de l'éducation
nationale et de l'enseignement supérieur
Session 2024**

**Le Recteur de la région académique de La Réunion,
Recteur de l'académie de La Réunion**

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;

Vu le décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B ;

Vu le décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du 5 octobre 2005 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre chargé de l'éducation nationale aux recteurs d'académie en matière de recrutement et de gestion de certains personnels stagiaires et titulaires des services déconcentrés relevant du ministre chargé de l'éducation nationale ;

Vu l'arrêté du 25 juin 2009 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et de certains corps analogues ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2010 fixant la nature et le programme des épreuves des concours de recrutement dans le grade de secrétaire administratif de classe normale du corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 janvier 2011 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement dans les corps des secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 02 février 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture et l'organisation de concours communs pour le recrutement dans le premier grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie B ;

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Le jury des concours externe et interne pour le recrutement dans le premier grade dans le corps de secrétaire administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, session 2024, est composé comme suit :

Président : Madame Angélique NARSOU, APAE, Adjointe à la cheffe de la Division des personnels enseignants du 1^{er} degré, Rectorat

Vice-président : Monsieur Tony CUVELIER, APAE, Directeur d'unité de gestion restauration Nord, CROUS de La Réunion et de Mayotte

Vice-présidente : Madame Myriam BOUCHIH, APAE, Directrice d'unité de gestion hébergement Nord, CROUS de La Réunion et de Mayotte

Membres :

Monsieur Osmanne ADAM, AAE, Lycée Pierre Poivre
Monsieur Yaamine AHMOD ALI, AAE, Collège Boris Gamaleya Les Alizés
Monsieur Henri Claude ALAMELAMA, administrateur, Lycée Jean Hinglo
Madame Nelly AMEMOUTOU, SAENES classe exceptionnelle, CROUS de La Réunion et de Mayotte
Monsieur René ANGAMA, AAE, Collège Hippolyte Foucque
Madame Pascaline ARMOUGOM, APAE, Rectorat
Monsieur Yoland ASSICANON, Collège Plateau Goyaves
Madame Isabelle BARON, SAENES, CROUS de La Réunion et de Mayotte
Madame Magalie BEGUE, principale adjointe, Collègue du Bassin Bleu
Madame Florence BENARD, AAE, Collège Le Bernica
Madame Frédérique BODZEN, proviseure adjointe, Lycée Moulin Joli
Madame Véronique BOLA, principale, Collège Edmond Albius
Madame Juliane CLAIN, SAENES classe supérieure, Collège Joseph Suacot
Monsieur Yann CLOAREC, proviseur adjoint, Lycée Georges Brassens
Madame Nadine FONTAINE-PAILLASSARD, APAE, Rectorat
Monsieur Médéric HOARAU, principal, Collège François Mahé Labourdonnais
Madame Virgine HOARAU, AAE, Lycée Antoine Roussin
Monsieur Eric JEANTET, proviseur, Lycée Louis Payen
Monsieur Frédéric LAI-CHEUNG-KIT, proviseur, Lycée Bel Air
Madame Prisca LAYEMARD, AAE, Rectorat
Madame Gaëlle LEVENT, SAENES classe supérieure, Rectorat
Madame Sabrina LOVELAS, APAE, Rectorat
Monsieur Serges MINATCHY, principal, Collège Joseph Bédier
Madame Ingrid MOUROUVIN, AAE, Collège Jean Albany
Madame Brigitte PAYET, SAENES, Lycée Antoine de Saint-Exupéry
Madame Anne Marie PEBERNET, APAE, Lycée Leconte de Lisle
Madame Nadège RAMSAMY, SAENES, DRAJES
Monsieur Teddy Evan RIVIERE, AAE, Collège Jules Reydellet
Madame Marie Edith ROBERT, SAENES classe supérieure, Lycée Leconte de Lisle
Monsieur Bertrand ROUDAIRE, principal, Collège Auguste Lacaussade
Madame Corinne SPAGNOL, SAENES classe exceptionnelle, Rectorat
Monsieur Julien STREHL, principal adjoint, Collège Montgaillard
Monsieur Jérôme VANDERBEKEN, directeur de l'école académique de la formation continue

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique de La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 17 avril 2024

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens et Concours
Signé
Abla ZENATI